

Construire une alternative « zéro phyto » pour un aménagement paysager durable

Depuis le 1er janvier 2017 l'utilisation des pesticides dans les lieux publics est interdite pour toutes les collectivités. C'est une très bonne chose pour la santé publique.

C'est un vrai bouleversement pour les agents des espaces verts, les élus et les habitants. En quelques années, les métiers de cette branche sont entrés dans une nouvelle ère. Ainsi les méthodes de travail doivent évoluer pour s'adapter aux nouveaux enjeux comme la gestion différenciée, la rationalisation des coûts, l'aménagement urbain et les exigences environnementales. L'interdiction des pesticides dans les espaces publics pose encore des interrogations sur le plan opérationnel.

Il faut repenser la gestion de ces espaces :

Plutôt que d'appliquer uniformément les mêmes règles d'entretien à toutes les surfaces, l'idée est d'établir une typologie de celles-ci, afin d'adopter des pratiques adaptées et cohérentes. Des temps d'observation suffisamment longs permettent de définir quels types de plantes choisir, et quel entretien réaliser selon les lieux. Les annuelles sont par exemple réservées aux sites emblématiques, pour un fleurissement « ciblé », avec des massifs soignés et une tonte rigoureuse, tandis qu'on préfère les vivaces et les décors plus spontanés dans les lieux de promenade ou les zones extensives.

Quant à l'héradication des mauvaises herbes, elle n'a plus rien de systématique : le plan de désherbage définit les zones à traiter ou pas, la fréquence des interventions et le type de technique alternative.

Elus et agents de la collectivité s'attachent à construire une démarche « zéro phyto » pour le bien être de tous.

Ludovic Bourdin
Maire-adjoint chargé
du développement
durable

Sensations

Par les soirs bleus d'été,
j'irai dans les sentiers,
Picoté par les blés, fouler
l'herbe menue :
Rêveur, j'en sentirai la
fraîcheur à mes pieds.
Je laisserai le vent baigner
ma tête nue.

Arthur Rimbaud

Je ne parlerai pas, je ne
penserai rien :
Mais l'amour infini me
montera dans l'âme,
Et j'irai loin, bien loin,
comme un bohémien,
Par la Nature, – heureux
comme avec une femme.



- p 2** *Trucs et astuces pour le jardin*
- p 3** *Natur'Oé*
- p 4** *Programme Natur'Oé*
- p 5-6** *Zéro Phyto*
- p 7** *Concours des maisons fleuries*
- p 8** *Informations Tours Métropole Val de Loire*

Trucs et astuces pour LE JARDIN



CAFÉ

Le marc de café ne tue pas les insectes nuisibles dans votre jardin, mais il agit comme un répulsif et tient à distance les escargots, les fourmis et les limaces. Disposez-en dans les endroits stratégiques de votre potager.

Le marc de café fera aussi fuir les chats envahissants. Mélangez le marc de café à des pelures d'orange et déposez le tout aux abords de votre jardin. Ne recourez pas à cette astuce si vous avez un chien, car le café peut lui être néfaste.



BANANE

Épluchez, mangez, fertilisez !

Après avoir mangé une banane (de préférence bio), il serait dommage de jeter la peau à la poubelle, celle-ci représente près de 15% du fruit. En effet, les peaux de banane sont pleines de potassium, de magnésium et de fer. Autant d'éléments nutritifs qui sont bons pour les plantes. Enterrez-les à proximité des végétaux ou associez-les au compost lors des plantations. En se décomposant, elles libéreront des éléments nourrissants et favoriseront la floraison et la fructification des plantes.

Il est aussi possible de se servir des lanières de peau de banane comme paillis au jardin ou au potager. Il suffira de le placer au pied de vos plantes, cela aura en plus pour effet d'éloigner les pucerons et autres petits parasites et de fertiliser vos végétaux. La peau de banane est un engrais idéal pour les rosiers. Le rosier est sans doute la plante qui nécessite le plus d'engrais pour bien fleurir ! Si vos peaux de bananes doivent aider une plante plus qu'une autre, il s'agit bien du rosier. Il a toujours besoin d'engrais surtout après les durs mois d'hiver.

Fabriquez votre insecticide maison bio ! Insecticides naturels à pulvériser au jardin



CONTRE LES PUCERONS

- insecticide à l'ail : faire bouillir 1 litre d'eau, versez-la bouillante sur 4 gousses d'ail broyées. Couvrez et laissez reposer 1 heure. Filtrez et pulvériser à froid directement sur vos plants infectés de pucerons.

- insecticide au savon liquide : pour 1 litre d'eau, ajoutez 20ml de savon ou liquide vaisselle bio + 20ml d'alcool à brûler. Mélangez et vaporiser sur vos plants infectés de pucerons.

- insecticide au bicarbonate de soude : Pour 1 litre d'eau, ajoutez 20 ml de savon liquide bio, 20 ml d'huile d'amende douce, 20 g de bicarbonate de soude. Mélangez bien et pulvériser sur vos plants infectés. Laissez poser 15 à 20 minutes et ensuite rincer en arrosant vos plants.

Cette recette d'insecticide Bio permet de diminuer les attaques des différents insectes (pucerons, araignées rouges, etc) dans votre jardin. Il est en plus efficace comme fongicide contre le blanc et la rouille.

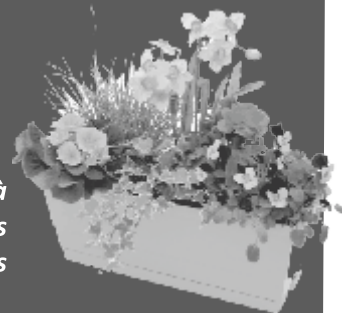
- insecticide aux orties : laissez tremper des orties pendant une semaine dans un seau ou un arrosoir rempli d'eau. Couvrez et laissez poser une semaine. Filtrez ensuite votre mixture et rajoutez 1/4 d'eau, mélangez et pulvériser sur vos plantes infectées de pucerons.

**PASSAGE
DU JURY**
Courant
juin

Concours **MAISONS & BALCONS** Fleuris 2017

2 catégories maisons
balcons

Avec l'arrivée des beaux jours, les Oésiens et les Oésiennes sont invités à fleurir leur jardin ou leur balcon pour le concours 2017 des « Maisons Fleuries ». Ce concours permet d'encourager et de récompenser les efforts d'embellissement floral qui contribuent à valoriser l'image de notre ville.



C'est bien plus qu'un concours, c'est un état d'esprit !

Pour participer, pas d'inscription et il n'est pas nécessaire d'avoir la main verte. Avec seulement quelques semis, graines ou plantes, et un peu d'imagination. Il suffit de laisser ensuite la nature se charger du reste.

Alors petits et grands, vite à vos bêches, pioches, râteaux, pelles, arrosoirs...

Le concours est ouvert à tous les particuliers, commerçants, artisans.. dont les cours, terrasses, jardins, balcons sont obligatoirement visibles depuis le domaine public.

Un jury local parcourra les rues de Notre Dame d'Oé courant juin afin de désigner les lauréats du concours 2017. Il prendra en compte la qualité de la décoration florale, la diversité dans le choix des végétaux, l'originalité, l'état actuel du fleurissement et l'impression d'ensemble.

Réveillez l'artiste floral qui sommeille en vous !

Quelques conseils :

Pensez fleurissement durable : utiliser des végétaux pérennes (arbustes, plantes vivaces) plantés en pleine terre est plus économique (moins d'entretien). Pensez au paillage pour réduire l'évaporation et maintenir le sol frais donc limiter les arrosages. Evitez l'utilisation de produits chimiques (pesticides, insecticides).

Préférez des essences adaptées à notre région (condition sol et climat) qui seront plus résistantes.

Les plantes vivaces restent en place et reflleurissent d'année en année : elles peuvent fleurir 8 à 9 mois. Associées aux annuelles, bisannuelles et bulbeuses, elles assurent la pérennité de votre paysage. Les annuelles ne vivent qu'une année, mais apportent aux massifs une explosion de fleurs et de couleurs.

Natur'Oé

Journée
Développement
durable



Parc de Mazières

Dimanche

14 Mai 2017

9h-18h



TOURS
MÉTROPOLE
VAL DE LOIRE

4

*Nombreux stands et animations
programme détaillé sur le blog : notredamedoe37.blogspot.fr*

Programme

Ouverture par 2 randonnées sur la commune avec ramassage des déchets, proposées par les trot'sentiers :

- 9H00 : départ Trajet randonneurs confirmés (grand circuit).
- 10H00 : départ Trajet familial (petit circuit).
- Ramassage des déchets quartier Martinière et Perrée proposé par l'association de quartier Martinière et CMJ.
- 11 H 15 : casse croûte et verre de l'amitié pour les randonneurs et les collecteurs.
- 12H30 PIQUE-NIQUE SORTIE DU PANIER DANS LE PARC DE MAZIERES.

Tout au long de la journée accès libre à partir de 10h00

- NATUR'ANIM : présence des animaux de la MINI-FERME
- Mr MIET, atelier pédagogique autour de l'apiculture. Exposition : « les abeilles ».

15 H SPECTACLE :
« de la fontaine au jardin »
compagnie Sept Épées

Vente de plants :
par les jardiniers de coulevrou

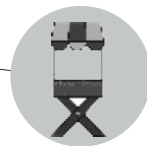
CMJ :
hôtel à insectes



Journée Développement durable



Buvette et restauration sur Place



Stands divers :

- Fil Bleu,
- Tours Métropole Val de Loire (composteur),
- Repar' Café : présentation de l'association de réparation de matériel.

Collectif Cycliste 37 (CC37) :

- Récupération de vélo sur place
- La Loire à vélo
- Quizz
- Contrôle de vélo et
- sensibilisation antivol

La Gloriette :

Création de jardinière avec du matériel recyclé, avec les expositions « Jardin Ecologique » et « Unis dans la biodiversité ».



Restauration scolaire, centres de loisirs, TAP : exposition des actions menées dans l'année et œuvre éphémère en bouchons et matériels recyclés.

Pour la pause méridienne :

- Jeu de pétanque animé par les Aînés d'Oé,
- Jeux de plein air par le service jeunesse.

Zéro phyto



Qu' est ce que la Gestion Différenciée ?

Dans les collectivités et les municipalités, la décision de mettre en place une gestion différenciée des espaces verts est née de plusieurs constats en termes d'économie et d'écologie.

- L'augmentation des surfaces à entretenir.
- Une uniformisation de l'entretien et du fleurissement qui appauvrit la diversité végétale.
- Des préoccupations environnementales, avec la volonté de préservation de la biodiversité et des ressources, le développement des trames vertes ainsi que la lutte contre le changement climatique.
- La santé publique.

La gestion différenciée est ainsi une adaptation de la gestion d'un espace selon les caractéristiques du site, son environnement, de la législation ainsi que son utilisation. C'est envisager les espaces verts comme un ensemble d'espaces individuels interconnectés et non comme un tout. Cela permet de créer des ambiances, des atmosphères différentes au sein même de la collectivité.

Les espaces verts de la ville évoluent !



6

Plus de photos sur la gestion différenciée sur : <https://notredamedoe37.blogspot.fr>



La gestion différenciée des Espaces Verts et Naturels publics, s'inscrit dans les principes du développement durable.

Les enjeux sociaux

Etant une opportunité d'organiser le tissu urbain, la gestion différenciée permet aux espaces de devenir des zones de valorisation, offrant ainsi à la population des lieux récréatifs de proximité. Cette transformation doit déboucher sur une réappropriation par les habitants des sites et constituer un atout pour l'amélioration du cadre de vie : créer du lien social, contribuer à la santé des habitants, égayer le quotidien.

Ces espaces deviennent des vitrines et des supports pour sensibiliser et éduquer à l'environnement ainsi qu'aux nouvelles pratiques. La gestion différenciée doit permettre de réapprendre des notions oubliées tel que la connaissance du sol, l'utilisation de plantes que l'on croyait indésirables ou la découverte d'une biodiversité oubliée.

De plus, adopter des modes de gestion différenciée doit permettre de concilier conservation, valorisation du patrimoine historique et naturel de la commune (arbres têtards, espèces indigènes...) et apporter un nouveau regard sur l'art du jardinage, sans renier la tradition horticole, mais plutôt en élargissant les compétences du jardinier.



Les enjeux environnementaux

Ces enjeux se traduisent par la volonté de ramener la nature en ville. Les aménagements antérieurs et une gestion horticole à outrance, avec utilisation de pesticides, nous amènent à un constat amer :

- *Homogénéisation des espaces de nature entraînant une diminution des populations végétales et animales indigènes ;*
- *Destruction des équilibres écologiques ;*
- *Pollution des eaux souterraines par l'usage intensif d'intrants ;*
- *Appauvrissement des sols.*

Le retour à des pratiques plus responsables doit permettre un retour à un équilibre environnemental, tout en permettant à l'Homme de s'épanouir.

Les enjeux économiques

Une augmentation des surfaces à entretenir, ainsi qu'un effectif souvent stable dans les collectivités nécessite de rationaliser les coûts et oblige les municipalités à revoir leurs pratiques culturelles.

L'objectif, possible par une connaissance exacte des surfaces ainsi que par une planification globale d'entretien, est d'affecter du temps et des moyens là où cela est indispensable pour maintenir la valeur d'usage, le confort du public et les fonctionnalités de l'espace vert.

En parallèle, on limite ainsi les interventions autant que possible là où l'on souhaite établir des ambiances plus naturelles. Le principe est de rompre avec un entretien « classique » habituel en ciblant les interventions.

Animations du Parc de La Gloriette à Tours



Le programme complet est disponible en Mairie

Tours
Métropole
Val de Loire



Les coups de coeur



Fête du potager
dimanche 21 mai
de 11h à 18h

Permaculture
Producteurs locaux
Dégustations

Intervention dans le jardin des idées
jeudi 10 juin
de 14h à 17h

Animation encadrée par la Société d'Horticulture de Touraine
06 75 20 25 91



Initiation au disc golf
20 juillet
de 14 h à 18h

Réservation obligatoire encadré par Vespera à partir de 6 ans
02 47 21 63 79

Soirée chauve souris
vendredi 4 août
de 19h30 à 21h

Animation proposée par l'association « les Oufs » à partir de 7 ans
toursouf@free.fr



Cours d'art floral
vendredi 15 septembre
de 17h30 à 19h30

Animation encadrée par la Société d'Horticulture de Touraine
Réservation au 02 47 49 26 48